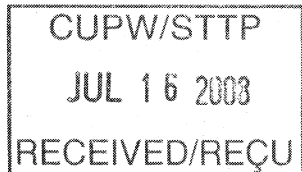


MUNICIPALITÉ DE



**CANTLEY**



Le 11 juillet 2008

Syndicat des travailleurs et travailleuses  
des postes (STTP)  
Monsieur Denis Lemelin, président national  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

**OBJET : Demande pour le maintien du service postal  
public et universel**

8, chemin River  
Cantley (Québec)  
J8V 2Z9  
Tél.: (819) 827-3434  
Fax: (819) 827-4328

Monsieur,

Nous vous transmettons sous pli, la copie certifiée conforme de la résolution numéro 2008-MC-R239, adoptée au conseil municipal le 8 juillet dernier, relativement à l'objet en titre.

Nous vous souhaitons tout le succès escompté dans cette démarche et, nous vous adressons nos salutations distinguées.

Stephen C. Harris  
Maire

P.j. Résolution



Séance du conseil municipal tenue le 8 juillet 2008 dûment convoquée  
et à laquelle il y avait quorum

**2008-MC-R239 DEMANDE D'APPUI À LA SOCIÉTÉ  
CANADIENNE DES POSTES**

CONSIDÉRANT QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postale (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

CONSIDÉRANT QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, de pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller René Morin

Appuyé par le conseiller Michel Pélissier

ET IL EST RÉSOLU QUE la Municipalité de Cantley fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée à l'unanimité

Signée à Cantley ce 8 juillet 2008

Vincent Tanguay  
Directeur général et greffier